



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 16 novembre 2021

Éviter la reprise de l'épidémie de covid-19 à Mayotte

Depuis quelques jours, le nombre de nouveaux cas covid-19 en France est repassé au-dessus des 10 000 selon les chiffres de Santé Publique France. La situation de l'épidémie dans l'Union Européenne et sur le territoire national est désormais considérée comme inquiétante. De nombreux départements ont repassé la barre du taux d'incidence de 50 pour 100 000 habitants.

A Mayotte, grâce à la mobilisation de tous, le taux d'incidence est encore inférieur à 50 pour 100 000 habitants. Cependant, cette situation ne doit pas nous inciter à relâcher notre vigilance.

En effet, la reprise du trafic aérien et des déplacements régionaux, nationaux et internationaux pourrait dans les prochaines semaines provoquer la reprise de l'épidémie. Pour éviter un retour des mesures de restrictions, **les gestes barrières et les protocoles sanitaires doivent absolument être respectés.**

Pour limiter la concentration de personnes, l'ensemble des ERP (commerces, lieux de culte, salles des fêtes, MJC, établissements sportifs...) est soumis à une jauge de 75 % de la capacité d'accueil. Cette capacité doit être visible et affichée à l'extérieur de l'établissement. Seuls les hôtels, restaurants et bars ne sont pas soumis à une jauge.

L'accès à tous les établissements recevant du public doit impérativement donner lieu à présentation et contrôle du passe sanitaire.

De plus, le port du masque est obligatoire dans tous les lieux générant des afflux de personnes à savoir les établissements scolaires, les bureaux de poste, les centres de santé... Le port du masque reste obligatoire aux gares maritimes, à l'aéroport, dans les marchés couverts et dans l'ensemble des transports en commun (barge, bus, taxis...).

Des contrôles seront opérés de façon aléatoire et donneront lieu à verbalisation.

L'implication de tous est plus que jamais nécessaire. Dans un souci de préservation de la santé de tous, l'ARS appelle toutes les personnes qui ne sont pas encore vaccinées à le faire dès que possible.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976